L'inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'Education nationale des Hautes-Pyrénées
Vu le décret du 05 janvier 2012 relatif à l'organisation académique
Vu le décret du 25 juillet 2013, portant nomination de Madame Hélène
Bernard, rectrice de l'académie de Toulouse
Vu le décret du 19 août portant nomination de Monsieur Hervé Cosnard, en qualité de DASDEN des Hautes-Pyrénées
Vu l'arrêté du 26 août 2013, de Mme la rectrice portant délégation de signature à Monsieur Hervé Cosnard,
Vu l'avis émis lors de la réunion de concertation du
18 février 2016,

ARRETE N° 32-2016

Article 1 : sont prononcées à compter de la rentrée scolaire 2016/2017 les mesures ci-après désignées :

Ouverture d'une classe élémentaire à l'école primaire privée :

Notre Dame de Garaison - Monleon-Magnoac 0650683P création 1 emploi d'enseignant élémentaire

Article 2 : sont prononcée à compter de la rentrée scolaire 2016/2017 les mesures ci-après désignées :

• Fermeture de 2 classes maternelles à l'école maternelle privée :

Monseigneur Méricq – Lourdes 0650675F suppression 2 emplois d'enseignant

Fait à Tarbes, le 8 mars 2016

Pour la rectrice et par délégation, L'inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'Education nationale des Hautes-Pyrénées

Hervé Cosnard